

STAGE SKI SURF du 9 janvier au 15 janvier 2021

(Retour tard dans la nuit du 15 au 16)

Lieu : UCPA Grand Serre-Chevalier, 2 route de Bez 05240 La Salle-les-Alpes 04 92 24 83 96

Les consignes liées au contexte sanitaire vous seront précisées avant le départ

ATTENTION :

Pas d'inscription possible pour les débutants en SNOW

Et être majeur à la date du stage

- **DEPART :**

Rendez-vous samedi 9 janvier 2021 à **8h30** devant le bâtiment 1^{ers} Cycles. (Être présent 15' à l'avance)

Voyage en car NON FUMEUR avec la société Alliance-Autocar

- **ARRIVEE AU CENTRE :**

Samedi pour 18h

Installation dans les chambres

Dîner

- **EQUIPEMENT**

Le matériel (ski ou surf, chaussures) est prêté par l'UCPA. Vous pouvez apporter le vôtre mais vous ne bénéficierez d'aucune réduction. Il est fortement conseillé de porter un casque. L'UCPA peut en mettre à votre disposition dans la limite du stock disponible. Vous pourrez sinon en louer en station.

Pas de possibilité de passer du ski au Snow (ou inversement) pendant la semaine sauf si vous apportez vos propres skis ou Snow.

Toute dégradation anormale du matériel sera à votre charge :

UN CHEQUE DE CAUTION DE 100€ SERA REMIS A L'INSCRIPTION POUR LE MATERIEL

- **COURS DE SKI**

- 12h de cours par niveau en 4 ou 5 séances entre le lundi et le vendredi encadré par des moniteurs de l'UCPA + cours avec les enseignants du SUAPS pour les volontaires.

- Suivant le nombre d'inscrits en cours de Snow à l'Université et sur le centre, il ne sera peut-être pas possible de faire autant de groupes que de niveaux.

- demi-journées de ski libre en dehors des cours afin de skier avec les personnes de votre choix.

VOUS ETES EN STAGE DE SKI AVEC LE SERVICE DES SPORTS ET PAR CONSEQUENT LES COURS SONT OBLIGATOIRES

Prévenir impérativement un enseignant de l'Université en cas de problèmes.

En cas de manque de neige, un autre centre UCPA peut nous être proposé ou des activités autres que le ski seront mises en place sur le centre de Serre-Chevalier par les moniteurs UCPA et les enseignants SUAPS.

- **SKI LIBRE** Quand vous n'avez pas cours de ski avec l'UCPA ou les enseignants du SUAPS, vous êtes en ski libre.

LE SKI HORS PISTE EST FORMELLEMENT INTERDIT

VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT ETRE MINIMUM PAR 2

- **APRES LE SKI**

Des animations seront proposées chaque jour par l'UCPA ; (retour de ski et soirées)

- **HEBERGEMENT**

Les chambres sont de 4 à 6 places.

Merci de donner à l'inscription les personnes avec qui vous voulez être dans la chambre.

Nous ferons pour le mieux mais il se peut que les chambres soient mixtes. Merci de nous informer au moment de l'inscription si cela vous pose problème.

Les chambres sont des lieux pour se reposer : pas de chaussures de ski

Interdiction formelle d'y fumer

Pas de bruit le soir après 22h.

REPAS

Principe du buffet.

Repas chaud tous les midis et soir ; possibilité de pique-nique le midi à condition de le demander la veille.

Mettre la table, la débarrasser et la nettoyer.

Le repas du vendredi soir (retour) sur l'autoroute est à vos frais.

- **AFFAIRES PERSONNELLES**

Anorak, pantalon de ski, imperméable et chaud

Gants imperméables, bonnet

Lunettes filtrantes (indice 3 ou 4), crème de protection visage et lèvres

Masque fortement conseillé en cas de neige

Chaussettes chaudes

Pull et sous pull

Chaussures d'intérieur et d'extérieur

Affaires de toilette (les serviettes ne sont pas fournies)

Petit sac à dos pour les pique-niques

Médicaments personnels ; prévenir le responsable en cas de traitement particulier au moment de l'inscription.

- **RETOUR**

Départ du centre le vendredi 15 janvier 2021 vers 18H30 après avoir rangé et nettoyé les chambres Arrivée à l'université tard dans la nuit (vers 3h)

- **ASSURANCE**

Contrat MAIF n° 3198127K (assurance du service des sports, voir conditions au bureau B7 du service)

Les frais de consultation et d'exams (radiographie, IRM, scanner...) et de médicaments doivent être prises en charge par l'étudiant, les frais de secours sur piste (barquette, hélicoptère, ambulance...) le sont par l'Université.

Vous devez obligatoirement avoir sur vous lorsque vous skiez un chèque, votre carte bancaire, ou espèces d'un montant suffisant, votre carte vitale, une pièce d'identité, votre téléphone portable.

Possibilité de souscrire une option (20€) : assurance annulation (voir conditions sur le formulaire).

Dans le cas où un étudiant a pris l'assurance complémentaire auprès de la MAIF et est contraint d'annuler sa participation à un stage suivant les conditions de l'assurance, la déclaration est à envoyer à la Délégation Départementale d'Évry - 12 Rue du Bois Guillaume Boîte Postale 196, 91006 ÉVRY-COURCOURONNES Cedex.

- **ATTITUDE**

Toute attitude non respectueuse et nuisible à l'image de l'Université sera sanctionnée par un retrait du forfait et/ou un retour à Evry par train aux frais de l'étudiant.

RESPONSABLES :

Laurent CALLEN (06.89.24.12.45) et Marielle SUCHET (06.70.48.87.94)

J'ai pris acte de toutes les informations et je m'engage à les respecter.

En cas de non-respect de ce règlement ou du règlement de l'UCPA (charte), le forfait ski vous sera retiré et le retour se fera, à votre charge, par train, dans les plus brefs délais.

NOM :

Prénom :

Date :

Signature précédé de la mention « lu et approuvé » :